



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CIRCULAIRE AUX ORGANISATIONS

N°27 du 11 avril 2024

Destinataires :

- . Bureau national
- . Fédérations
- . URI
- . UD
- . Secrétaires confédéraux

**Restitution de l'étude IRES
« POLITIQUES D'EXONERATION SUR LES BAS SALAIRES :
USAGES ET EFFETS POTENTIELS ? »**

Les exonérations de cotisations sociales employeurs sont un instrument de politique de l'emploi qui a été mobilisé à partir des années 1970 pour favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi de certains publics cibles - en premier lieu les jeunes et les salariés peu qualifiés.

C'est à partir du début des années 1990, notamment avec « la loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle » de décembre 1993, qu'a été introduite une politique générale d'exonérations relative aux bas salaires, à des publics spécifiques, à des zones géographiques ou encore à des métiers et/ou secteurs particuliers. L'objectif de cette politique était de baisser le coût du travail au niveau des bas salaires pour compenser le niveau élevé du Smic. **Si les effets de cette politique sur le niveau d'emploi ont été beaucoup étudiés, force est de constater un manque important de connaissances sur des effets potentiels plus qualitatifs et structurels telles les trajectoires individuelles de rémunération, de qualification ou de formation, la nature des emplois sauvegardés et créés, la structure des qualifications et de l'appareil productif, et plus largement la capacité productive et la montée en gamme de l'économie.**

Pour disposer d'éléments probants en la matière, la CFDT a donc décidé de la mise en œuvre d'une étude visant à évaluer les conséquences des **politiques d'exonération sur les bas salaires : quelles incidences sur la structure de l'appareil productif et les qualifications** des salariés, en longue période ?

C'est dans le cadre d'une convention conclue et financée par l'Agence d'objectifs de l'IRES, que la réalisation de cette étude a été confiée à une équipe de chercheurs (**Jérôme Gautié**, *Université Paris 1* et **Frédéric Lerais** *directeur de l'IRES*).

La question étant très vaste et peu travaillée jusqu'alors, l'étude se veut pour l'essentiel exploratoire. Elle repose sur deux apports : d'une part, une revue de littérature sur l'état du savoir et, d'autre part, une enquête empirique qualitative, à partir d'entretiens auprès d'acteurs, au niveau des branches et des entreprises.

La Confédération souhaite partager avec les responsables et les militants CFDT **les éléments saillants que nous apprend cette étude, notamment concernant les effets des exonérations de cotisations sur la structure sectorielle des emplois et sur les qualifications, la formation et les carrières.**

Pour ce faire, la Confédération organise un webinaire « Je Participe », qui présentera l'étude visant à évaluer « les conséquences des politiques d'exonération sur les bas salaires : quelles incidences sur la structure de l'appareil productif et les qualifications des salariés ? ». Ce webinaire aura lieu le mercredi 5 juin 2024 de 10h à 11h. Il sera animé par Luc Mathieu, Secrétaire national, et Sandrine Lambert, Secrétaire confédérale avec la présence des chercheurs Jérôme Gautié et Frédéric Lerais.

Pour vous inscrire : <https://jeparticipe.cfdt.fr/webinaires/92.politique-dexoneration-sur-les-bas-salaires>

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser à Sandrine Lambert, Secrétaire Confédérale : slambert@cfdt.fr.